

que les remises en cause de l'utilité des mathématiques. La SMF doit continuer à assurer son rôle de défense et de soutien de la communauté, comme elle l'a fait ces années passées (par exemple en organisant des débats comme celui qui a eu lieu au printemps 1997 au Palais de la Découverte).

Elle doit aussi accentuer son travail de réflexion sur l'enseignement des mathématiques, partout où elles sont enseignées (que ce soit par des mathématiciens ou par des collègues d'autres disciplines ; il convient dans ce cas d'analyser les raisons de cette perte de territoire), l'ont été, ou pourraient l'être (en particulier dans les écoles d'ingénieurs, où leur enseignement se réduit d'année en année). Un problème aigu est celui de l'emploi de nos étudiants, y compris hors des voies traditionnelles de l'enseignement et de la recherche. Il faudrait dans un premier temps prolonger le travail remarquable qui a été fait pour MAV+10.

Enfin la SMF doit approfondir et améliorer ses activités scientifiques, à travers le CIRM, les publications et le serveur :

- depuis les conclusions heureuses du contrôle fiscal, nous savons qu'il va falloir trouver un nouveau statut pour le CIRM, modifier son lien juridique avec la SMF, tout en veillant à préserver sa vocation d'outil exceptionnel au service de notre communauté ; c'est une des tâches importantes de la SMF à l'heure actuelle ;

- nos publications sont maintenant reconnues internationalement, comme en témoigne en particulier le contrat de co-édition que nous venons de signer avec l'AMS, et qui est détaillé à la rubrique *Vie de la Société* ;

- le serveur dont je vous rappelle l'intitulé <http://smf.emath.fr/> se développe, et sera bientôt pourvu d'un responsable éditorial.

Plus que jamais, la SMF a besoin du soutien, éventuellement critique, et de la participation active de toute la communauté mathématique pour mener à bien ses missions.

*Mireille Martin-Deschamps*

\* \* \*

## **Vie de la société**

### *Le renouvellement du conseil*

Les élections au conseil du 13 juin 1998 ont donné les résultats suivants : C. Deschamps, 459 voix (élu) ; R. di Cosmo, 386 voix (élu) ; H. Géman, 370 voix ; A. Jaquemard, 448 voix (élu) ; M. Martin-Deschamps, 485 voix (élue) ; A. Pajor, 335 voix ; J. Queyrut, 415 voix (élu), G. Ruget, 431 voix (élu) ; C. Sabbah, 481 voix (élu) ; M. Vigué, 400 voix (élu) ; 17 bulletins nuls, 6 bulletins blancs ; un certain nombre de personnes non-candidates ont obtenu entre 1 et 4 voix.

Le conseil est maintenant constitué, outre des nouveaux élus, de Martin Andler, Pierre Bérard, Jean-Pierre Borel, Michel Broué, Paul-Jean Cahen, Gilles Christol, Paula Cohen, Emmanuel Hebey, Bernard Helffer, Jean-Yves MÉRINDOL, Michel

Merle, Patrice Perrin, Annie Raoult, Philippe Tchamitchian, Bruno Wirtz, Michel Zisman.

#### *L'élection du bureau et de la présidente*

Le conseil s'est réuni le 14 juin et a élu Mireille Martin-Deschamps présidente de la SMF. Le bureau est constitué de : Martin Andler (vice-président, chargé de la communication), Paul-Jean Cahen (vice-président, chargé de la cellule de Marseille), Michel Merle (vice-président, chargé de l'enseignement), Jean-Pierre Henry (trésorier), Claude Sabbah (secrétaire aux publications), Michel Zisman (secrétaire).

La nouvelle présidente est directrice de recherche au CNRS, spécialiste de géométrie algébrique projective ; elle est depuis 1998 affectée à l'équipe de mathématiques de l'université de Versailles dont elle est la directrice.

#### *Assemblée générale*

L'A.G. a eu lieu à l'IHP le 13 juin 1998. Suivant l'usage, les rapports ont été présentés : rapport moral par J.-J. Risler, rapport sur la cellule de Marseille par P.-J. Cahen, rapport financier par J.-P. Henry. Après un débat qui a porté sur l'orientation de la SMF, les rapports ont été adoptés à l'unanimité des présents, sauf le rapport moral pour lequel il y a eu cinq abstentions.

#### *Le serveur de la SMF <http://smf.emath.fr>*

Il est maintenant possible d'effectuer des commandes d'ouvrages publiés par la SMF, de s'inscrire à la SMF directement sur le serveur.

#### *Joindre la SMF par courrier, ou courrier électronique*

Tout le courrier doit être adressé, soit au secrétariat, soit aux membres du bureau, soit aux comités de rédaction des revues et publications, à l'adresse de la SMF : IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75 231 Paris cedex 05.

- Secrétariat général  
Claire Ropartz : [smf@dmi.ens.fr](mailto:smf@dmi.ens.fr)
- Secrétariat des publications  
*Astérisque, Bulletin et Mémoires, Panoramas & Synthèses*  
Nathalie Christiaën : [christiae@dmi.ens.fr](mailto:christiae@dmi.ens.fr)  
*Officiel, Gazette, Revue d'histoire des mathématiques, Collections SMF*  
Nathalie Hermellin : [officiel@dmi.ens.fr](mailto:officiel@dmi.ens.fr)
- Bureau  
Mireille Martin-Deschamps : [smf@dmi.ens.fr](mailto:smf@dmi.ens.fr) ou [mmd@math.uvsq.fr](mailto:mmd@math.uvsq.fr)  
Martin Andler : [andler@math.uvsq.fr](mailto:andler@math.uvsq.fr)  
Paul-Jean Cahen : [paul-jean.cahen@math.u-3mrs.fr](mailto:paul-jean.cahen@math.u-3mrs.fr)  
Jean-Pierre Henry : [henry@orphee.polytechnique.fr](mailto:henry@orphee.polytechnique.fr)  
Michel Merle : [merle@math.unice.fr](mailto:merle@math.unice.fr)

Claude Sabbah : [sabbah@math.polytechnique.fr](mailto:sabbah@math.polytechnique.fr)

Michel Zisman : [zisman@math.jussieu.fr](mailto:zisman@math.jussieu.fr)

*Contrat SMF-AMS*

Un contrat a été signé entre la SMF et l'American Mathematical Society définissant un cadre permettant la publication en anglais d'un certain nombre de titres publiés par la SMF, soit dans ses collections de livres, soit dans Astérisque ou les Mémoires. Avec l'accord des auteurs, les titres seraient publiés par l'AMS deux ou trois ans après leur publication par la SMF.

*Réforme de l'agrégation de mathématique*

A la suite de la publication dans le BO du 21 mai et le JO du 15 juin d'un texte réformant l'agrégation de mathématiques (le point principal étant la suppression de l'épreuve d'option à l'écrit, et la création d'une épreuve orale supplémentaire de « modélisation »), la SMF, SMAI et la SPECIF (Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique en France) ont écrit le 3 juillet 1998 au ministre pour protester sur la réforme et à propos du manque de concertation sur sa mise en place. Le 16 juillet, les sociétés ont été reçues par D. Dacunha-Castelle, membre du cabinet du ministre. La position du ministère est que cette réforme ne peut pas être différée. Des recommandations seront faites au jury pour éviter que la nouvelle épreuve n'ait un poids effectif excessif la première année. Un dossier substantiel est disponible sur le serveur de la SMF <http://smf.emath.fr>

*Réflexion sur la mise en place d'un Capes mathématiques-informatique*

Un projet de Capes mathématique-informatique est en discussion au ministère. La SMF est consultée sur ce texte. Le projet actuel a été diffusé à tous les membres de la SMF qui ont donné à la société leur adresse électronique.

*Martin Andler*